

La journée type en CP

Garderie du matin
7h45 – 8h35

Accueil
8h35 – 8h45

Enseignement
8h45 – 10h15

Récréation
10h15 – 10h30 (CP + CE1)

Enseignement
10h30 – 11h30

Cantine
11h45 – 13h30

Enseignement
13h30 – 14h30

Récréation
14h30 – 14h40 (CP + CE1)

Enseignement
14h40 – 15h45

Goûter

Etude
surveillée

Ateliers
courts

Activités
longues

Goûter

Ateliers
Courts

Etude
surveillée

Garderie du soir
17h45 – 18h30

Temps Mairie

Temps Education Nat.

Garderie : Le périscolaire est facturé sur un tarif horaire unique (taux d'effort) x le nombre d'heures hebdomadaire de périscolaire de l'enfant (Garderie / Activités / Etude). Inscription via TELISS

Retards : Toute arrivée tardive perturbe la classe et pénalise l'enfant. L'obligation scolaire inclut le respect des horaires.

Directeur : M. Burnichon

Classes : La répartition des classes par enseignant ne nous a pas été communiquée

2 CP	1 CP-CE2	2 CE1	1 CE2
2 CM1	2 CM2	1 CLIS*	

* La CLIS accueille des enfants atteints de troubles du fonctionnement cognitif ; des élèves sont intégrés ponctuellement dans les classes pour y suivre des apprentissages.

Récréation : les CP-CE1 ont une récréation commune, les autres classes sont en récréation après eux.

Le goûter est fourni par la ville : Vous devrez inscrire votre enfant au goûter sur TELISS. Les enfants sont encadrés par le personnel périscolaire municipal durant le goûter.

Ateliers courts / Activités longues : Les ateliers courts sont proposés en inscription au trimestre. Différents ateliers sont proposés au long de la semaine, les enfants y sont répartis par le coordinateur (M. Burnichon). Les activités longues sont choisies par les enfants via l'émission de 3 vœux (inscriptions en Sept. pour le 1^{er} trim., Déc. pour le 2^{ème} trim. Mar. pour le 3^{ème} trim.). L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités longues par semaine, proposées par cycles (CP+CE1 / CE2+CM1+CM2), sous la supervision de Mme Thébaut. Les activités commencent début Oct. Les études et garderies surveillées sont proposées en Sept. jusque 18h30.

Des changements sont en cours d'étude par la mairie pour réorganiser l'articulation étude / ateliers courts. Nous vous tiendrons informés des modifications en début d'année scolaire.

Restez connectés sur monecolevoltaire.org pour connaître toutes les informations disponibles sur le sujet.

Des réponses à vos questions

❖ **Quand aura lieu la réunion de classe ?**

Chaque enseignant réunit les parents d'élèves de sa classe. Cette réunion est importante pour prendre connaissance du programme de la classe, de son fonctionnement, de votre rôle notamment pour les devoirs. La date vous sera donnée par le biais du cahier rouge. Pensez à le consulter tous les jours.

❖ **Doit-on acheter un manuel ?**

Les livres et cahiers d'activités sont fournis par l'école. La liste des fournitures jointe au livret sera en ligne sur notre blog monecolevoltaire.org et affichée sur le panneau de l'école durant tout l'été.

❖ **Les parents accompagnent-ils les enfants en classe ?**

Vous serez accueillis dans les classes de CP quelques jours selon l'appréciation de l'enseignant, sauf en cas de retard.

❖ **Y aura-t-il des devoirs à la maison ?**

Les apprentissages se font en classe ; les devoirs en CP consistent principalement en une relecture des sons, mots puis textes courts vus en classe. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Les devoirs sont importants car ils donnent des habitudes de travail aux enfants.

❖ **Les CP font-ils du sport ?**

Les CP (et CE1) bénéficient d'une séance hebdomadaire de natation pendant un semestre (à confirmer en fonction de l'avancement des travaux dans les piscines isséennes) et d'une séance hebdomadaire de sport à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique et sportive. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical.

❖ **Les CP apprennent-ils l'anglais ?**

L'anglais est au programme à partir de la classe du CE1, mais les enseignants de CP peuvent proposer des séances dans leur classe. Cela sera présenté lors de la réunion de rentrée.

❖ **Et si mon enfant a des difficultés à apprendre ?**

En cas de difficultés ponctuelles dans les apprentissages, l'enseignant de votre enfant pourra vous proposer de le faire participer à l'APC (Activité pédagogique complémentaire). Il sera alors accueilli après la classe l'après-midi sur une période fixée par l'enseignant. Les APC peuvent aussi être consacrées à des activités en lien avec le projet d'école.

❖ **Je suis en retard pour venir chercher mon enfant à l'heure prévue. Que se passe-t-il ?**

Vous devez impérativement prévenir l'école (01.41.23.89.90) ; si le retard est supérieur à 15 minutes, votre enfant sera dirigé vers l'étude surveillée ou les activités périscolaires. Vous pourrez donner le nom de personnes autorisée à venir chercher votre enfant à l'école en début d'année.

❖ **Comment communique-t-on avec les enseignants à Voltaire ?**

Le cahier rouge permet la liaison entre la famille et l'école ; c'est l'instrument de communication privilégié. Ils doit être consulté tous les jours. Vous y trouverez les informations utiles et les communications des associations de parents d'élèves diffusées par l'école. Vous pouvez y noter les demandes diverses à l'attention de l'enseignant de votre enfant (demande de rendez-vous...) ou de la direction, joignable également par mail (0920293u@ac-versailles.fr). L'environnement numérique de travail (ENC) sera disponible à la rentrée (codes transmis dans le cahier rouge).

❖ **Comment inscrire mon enfant à la Cantine ?**

L'inscription se fait via TELISS (jusqu'à minuit la veille). La facture est adressée à la fin du mois; le prix du repas est calculé en fonction de vos revenus (taux d'effort). Les CP mangent en premier. Les enfants du niveau supérieur complètent les tables au fur et à mesure que celles-ci se vident. Ils vont ensuite dans la cour de récréation.

La cantine est déléguée à la société de restauration collective Elior. Les plats livrés sont réchauffés sur place. 50% de bio par semaine sont servis ; 1 repas sans viande tous les mois sera proposé. Les enfants se servent (self). Les menus sont affichés à l'entrée de l'école. Vous pouvez également les consulter sur notre blog

monecolevoltaire.org

❖ **Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires ?**

Chaque famille peut inscrire son enfant dans la structure de son choix. Pour cela, il vous faudra remplir une fiche d'inscription en début d'année scolaire (appeler le 014 123 86 00 pour la recevoir à votre domicile). Vous devrez passer ensuite par TELISS.

Les parents au sein de l'école



FCPEVoltaire

Sandra Filipovic

06.62.02.37.97

fcpevoltaire92@gmail.com

Blog Voltaire

monecolevoltaire.org

Le Conseil d'école (CE) :

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent :

- les enseignants
- un représentant de la Ville qui est traditionnellement M de Carrère – Conseiller municipal délégué à l'Education
- les représentants des parents d'élèves FCPE et PEEP (élus en octobre)
- et éventuellement un représentant du périscolaire si le CE en fait la demande

Pendant le conseil d'école, les représentants des parents peuvent poser des questions et donner leur avis sur les sujets de l'école. A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé et à disposition des parents sur demande par mail auprès de M. Burnichon.

Être représentant FCPE :

- Informer les parents (blog ; publications ; café-discussion...)
- Représenter les parents (au Conseil d'école ; dans les instances municipales...)
- Être force de propositions pour que le bien-être de nos enfants soit pris en compte dans tous les projets (projet des rythmes scolaires...)

Les parents d'élèves sont les seuls élus qui ont comme seul intérêt celui de nos enfants.

Votre équipe FCPE Voltaire 2015-16 en cours de formation : rejoignez-nous

- Anne Blondel – CM2
- Céline Fontes – CP
- Caroline Méchin – CM1/CM2
- Aurore Bailly – CE1
- Daniel Gilles – CE2
- Audrey Mougenot – CM2
- Laurence Dersoir – CP
- Christine Gustave – CM1
- Sophie Pages – CE1
- Sonia Dupont – CM1
- Nadège Labadie – CE2
- Patricia Panzani – CM1
- Adeline Dumez – CE1
- Catherine Léourier – CM1
- Joanne Pioline – CP
- Sandra Filipovic – CM2
- Anne Marquet – CE1
- Sabrina Roinsard – CM1
- Morgane Flament – CE1 / CM2
- Corinne Masset – CM1
- Luc Ronco – CM2

Quelques dates et rendez-vous

Rentrée	Mardi 1er septembre 2015	
Toussaint	du samedi 17 octobre 2015	au lundi 2 novembre 2015
Noël	du samedi 19 décembre 2015	au lundi 4 janvier 2016
Hiver	du samedi 20 février 2016	au lundi 7 mars 2016
Printemps	du samedi 16 avril 2016	au lundi 2 mai 2016
Été	du mercredi 6 juillet 2016	au jeudi 1 ^{er} septembre 2016

❖ CHORALE / FÊTE DE FIN D'ANNEE VOLTAIRE

27 juin 2015 à partir de 12h. N'hésitez pas à nous y rejoindre !

❖ FORUM DES ASSOCIATIONS

4 et 5 septembre 2015

❖ ÉLECTIONS REPRÉSENTANTS PARENTS D'ÉLÈVES

9 octobre 2015 – à confirmer